



Comité Français d'Accréditation
52, rue Jacques Hillairet 75012 Paris
SIRET : 397 897 487 00031
Téléphone : +33 (0)1.44.68.82.20
Site internet : www.cofrac.fr

Attestation d'accréditation
Accreditation certificate

N° 3-0818
Rev. 10

Bénéficiaire / Beneficiary: CAPSE FRANCE

Identifiant légal / *Legal identifier*: N° 477679369

Adresse / *Address*: 175 RTE DE LA GARE, 07360, LES OLLIERES SUR EYRIEUX, France

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que l'organisme satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17020:2012** et aux règles d'application du Cofrac pour son activité Inspection en tant qu'organisme de type C, pour les activités et sites précisées dans l'annexe technique ci-après, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that the body fulfils the requirements of the standard **NF EN ISO/IEC 17020:2012** and Cofrac's application rules for its activity of Inspection as an inspection body of type C, for the activities and locations described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

Le Cofrac est signataire de l'accord de reconnaissance multilatéral de l'European co-operation for Accreditation (EA) pour les activités objets de la présente attestation. / *Cofrac is signatory of the European Co-operation for Accreditation (EA) multilateral agreement for the activities covered by this certificate.*

Cette version de l'attestation remplace toute version précédemment émise / *This version of the certificate supersedes all previously issued versions.*
Seul le texte en français engage la responsabilité du Cofrac / *Cofrac's liability applies only on the French text.*

Date de prise d'effet / *Valid from*: **22/10/2026**

Date de fin de validité / *Valid until*: **30/11/2027**

Approuvé par / *Approved by*:

DocuSigned by:
Hélène GIBERGE
B1953E8155854C3...

L'accréditation peut être retirée, suspendue ou sa portée modifiée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr). / *The accreditation can be withdrawn, suspended or its scope modified at any time. For a proper use the scope of accreditation and its validity should be checked on Cofrac's website (www.cofrac.fr).*

# ENVIRONNEMENT / Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration / Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.4.1a	a) Groupe 1 "produits dangereux"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>
12.4.1b	b) Groupe 2 "produits explosifs et/ou combustibles"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>

ENVIRONNEMENT / Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration / Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.4.1c	c) Groupe 3 "gaz ou liquides inflammables"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>
12.4.1d	Groupe 5 "dominante pollution de l'air"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>
12.4.1e	Groupe 6 "dominante pollution de l'eau"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>

ENVIRONNEMENT / Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration / Contrôle périodique de certaines catégories d'installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.4.1f	Groupe 7 "déchets"	<p>Code de l'environnement (articles R512-55 à R512-66 relatifs au contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement)</p> <p>Arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration pour les rubriques objets du dit groupe</p> <p>Méthode interne développée par l'organisme d'inspection</p> <p>Liste des rubriques ICPE DC associées au groupe, disponible auprès de l'organisme</p> <p>Chaque groupe est constitué d'une ou plusieurs rubriques. La constitution exacte d'un groupe est disponible sur le site Internet : https://aida.ineris.fr/node/164</p>

Sites intervenant dans le cadre de l'accréditation de l'organisme / *Locations included in the organisation's accreditation:*

Désignation	Adresse complète
CAPSE FRANCE - MONTPELLIER	90 RUE MARYAM MIRZAKHANI, Immeuble LEAD, 34000, MONTPELLIER, France

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français. # Mandatory accreditation in the French legislative framework.